

La DSDEN confirme le rattachement des remplaçants non plus à une circonscription mais à une des 3 nouvelles zones créées dans le département !
Il confirme la disparition des brigades REP+ !

Toutes et tous en grève jeudi 5 février !

Les organisations syndicales ont reçu les documents préparatoires au groupe de travail sur le remplacement prévu jeudi 29 janvier.

Ces documents confirment que, si les remplaçants seront toujours rattachés à une école, ils ne dépendront plus d'une circonscription mais d'une des 3 nouvelles zones du département, tout cela « *en application de la politique prioritaire du gouvernement relative au remplacement des enseignants absents et afin de permettre le déploiement d'un nouvel outil informatique de gestion du remplacement* »

Au prétexte que le nouveau logiciel de gestion des remplaçants ne pourra prendre que 4 zones de remplacements au maximum, l'administration fait 2 « propositions » concernant ces 3 zones !

	Zone Metropole		Zone Metropole
Zone Metropole	BRON, ECULLY - LYON DUCHERE , LYON 3EME, LYON 4EME – CALUIRE, LYON 5EME - 1 ^{ER} , LYON 6EME – VILLEURBANNE, LYON 7EME - LA MULATIERE, LYON 8EME - 2EME, LYON VAISE – TASSIN , MEYZIEU – DECINES, NEUVILLE - VAL DE SAONE , OULLINS, RILLIEUX LA PAPE , SAINT FONS, SAINT PRIEST, VAULX EN VELIN 1, VAULX EN VELIN 2, VENISSIEUX - LYON 8EME, VENISSIEUX 1, VENISSIEUX 2, VILLEURBANNE 1, VILLEURBANNE 2	Zone Metropole	BRON, LYON 3EME, LYON 4EME – CALUIRE, LYON 5EME - 1 ^{ER} , LYON 6EME – VILLEURBANNE, LYON 7EME - LA MULATIERE, LYON 8EME - 2EME, MEYZIEU – DECINES, OULLINS, SAINT FONS, SAINT PRIEST, VAULX EN VELIN 1, VAULX EN VELIN 2, VENISSIEUX - LYON 8EME, VENISSIEUX 1, VENISSIEUX 2, VILLEURBANNE 1, VILLEURBANNE 2
Zone Nord	ANSE, BELLEVILLE, L'ARBRESLE, TARARE, VILLEFRANCHE, ECULLY - LYON DUCHERE, LYON VAISE – TASSIN, NEUVILLE - VAL DE SAONE, RILLIEUX LA PAPE ,	Zone Nord	ANSE, BELLEVILLE, L'ARBRESLE, TARARE, VILLEFRANCHE, ECULLY - LYON DUCHERE, LYON VAISE – TASSIN, NEUVILLE - VAL DE SAONE, RILLIEUX LA PAPE ,
Zone Sud	GIVORS, GREZIEU, IRIGNY - MOINS, MORNANT, ST PIERRE DE CHANDIEU	Zone Sud	GIVORS, GREZIEU, IRIGNY - MOINS, MORNANT, ST PIERRE DE CHANDIEU

La gestion des remplaçants se fera de moins en moins en circonscription et l'informatique via ARIA+ positionnera les brigades de manière déshumanisée ! C'est déjà le cas dans des départements où ce système a été mis en place comme dans les Landes !

Ainsi par exemple, un remplaçant qui dépendait de la circonscription de Lyon3 dépendrait désormais de 22 circonscriptions dans la 1^{ère} proposition ou de 18 circonscriptions dans la 2^{ème} proposition !

Un remplaçant qui dépendait de la circonscription de Tarare dépondrait désormais des circonscriptions de Anse, Belleville, L'Arbresle, Tarare et Villefranche dans la 1^{ère} proposition ou des circonscriptions de Anse, Belleville, L'Arbresle, Tarare, Villefranche, Ecully-Lyon-Duchère, Lyon-Vaise-Tassin, Neuville Val-de-Saône et Rillieux-la-Pape dans la 2^{ème} !

Inacceptable !

D'autant plus que la DSDEN indique : *Cette réorganisation est sans incidence sur les conditions d'exercice de la mission de remplacement. La fiche de poste des enseignants remplaçants précise que en effet que : « S'ils ont vocation à exercer prioritairement dans la circonscription dont ils dépendent, ils peuvent être appelés à effectuer des remplacements dans l'ensemble du département afin d'assurer la continuité pédagogique. Le lieu et la durée sont fixés exclusivement par le besoin local de remplacement. »*

Aujourd'hui, les enseignants remplaçants « ont vocation à exercer prioritairement dans la circonscription dont ils dépendent » Mais demain, ils ne dépendront plus d'une circonscription mais d'une des trois zones du département !

Quant aux remplaçants REP+, ils seraient plus que jamais supprimés et intégrés dans ce type unique de remplaçant ce qui ne pourrait que remettre en cause les 18 demi-journées libérées auxquelles ont droit les enseignants en REP+ !

Bref, la DSDEN veut rendre les enseignants remplaçants taillables et corvéables à merci dans un contexte où 101 suppressions de postes sont annoncées dans le département après les 83 de l'année dernière, suppressions de postes qui vont dégrader considérablement les conditions de travail des enseignants, adjoints, directeurs ou remplaçants !

Pour le SNUDI-FO, ces projets sont inacceptables. Il en demande l'abandon pur et simple.

Le SNUDI-FO s'associe à l'appel lancé par 40 enseignants remplaçants réunis en stage syndical le 20 janvier :

Toutes et tous en grève jeudi 5 février et au rassemblement à 11h devant la DSDEN (21 rue Jaboulay Lyon7)

Envoyez vos déclarations d'intention de grève avant lundi 2 février minuit !

Non au 3 zones de remplacement ! Maintien du rattachement des remplaçants à une circonscription !

Maintien des brigades REP+ ! Maintien des 18 demi-journées libérées en REP+ ! Non à la fusion des remplaçants !

SUD et CGT ont répondu favorablement à cet appel à la grève le 5 février !

Le SNUDI-FO a proposé à nouveau aux autres organisations syndicales de rejoindre cet appel